

COLLOQUE

14 9h30
18h

15 10h
13h

JUIN

**ECHANGES
RESTITUTIONS**

PSSST... PARLONS CULTURE !



**UNE ANNÉE DE RÉFLEXION PARTICIPATIVE
SUR LA CULTURE**

Salle de la Carrière

Rue du Dr Boubée

Accès bus L91, arrêt Carrière



saint-herblain.fr



saint-herblain
La Ville

**VENDREDI 14 JUIN : INSCRIPTION OBLIGATOIRE
ENTRÉE LIBRE ET GRATUITE**

“

Depuis octobre 2018, de nombreux-ses professionnel-le-s, bénévoles associatifs et habitant-e-s, réfléchissent à la place de la culture à Saint-Herblain. La culture est un levier fondamental de l'exercice de la citoyenneté, et du bien vivre ensemble. Saint-Herblain porte haut son ambition culturelle : permettre la rencontre de tous avec toutes les formes de culture, et l'épanouissement de chacun-e, tout en favorisant le lien social et la convivialité. Ces derniers mois, cette ambition a fait l'objet d'un bilan partagé. Elle s'est nourrie des propositions des différent-e-s acteurs-trices, invité-e-s à échanger à l'occasion des nombreux temps de concertation qui ont rythmé le Temps fort culture.



Ces deux jours de colloque marquent la fin de cette intense période de réflexion municipale autour de la culture.

Le résultat de ces nombreux travaux vous sera présenté samedi 15 juin matin.

Avant cette restitution, spécialistes et grand public seront invités à une dernière journée d'échanges vendredi 14 juin, autour de trois sujets qui font la spécificité de la politique culturelle herblinoise : l'art dans l'espace public, l'éducation artistique et culturelle, et les bibliothèques et leurs publics.

Venez donner votre avis, et participez à ces journées riches d'échanges et de découvertes !

Bertrand Affilé

Maire de Saint-Herblain

Vice-président de Nantes Métropole

VENDREDI 14 JUIN - 9h30 À 18h

Ouverture des portes à 9h

TABLES RONDES : 3 THÈMES D'ACTUALITÉ

Animées par Jean-Pierre Saez, directeur de l'Observatoire des politiques culturelles et grand témoin de la journée, et Anne Quentin, journaliste spécialiste des politiques culturelles.

Sur inscription : remplissez le coupon détachable ci-contre ou inscrivez-vous directement sur : saint-herblain.fr/inscription-parlons-culture

9h30 - Ouverture par Bertrand Affilé, Maire de Saint-Herblain

9h45 - Introduction par Jean-Pierre Saez

10h - 12h - L'espace public : matière à création ?

La réappropriation de l'espace public par les citoyen-ne-s est l'un des grands enjeux urbains sur lequel œuvrent les politiques publiques. En tant que lieu ouvert, permettant le croisement et la rencontre, l'espace public offre de nombreuses opportunités de création. L'urbanisme culturel se développe, et avec lui de nouvelles modalités d'interventions artistiques. Comment ces nouvelles formes artistiques participent-elles du processus de réappropriation de l'espace public qui est à l'œuvre ? Dans quelle mesure l'investissement de l'espace public par les pratiques artistiques constitue l'un des leviers de la démocratisation de l'accès à l'art pour le plus grand nombre ?

Avec **Pascal Le Brun-Cordier**, coordinateur du réseau Villes In Vivo, directeur du Master Projets culturels dans l'espace public - Ecole des Arts de la Sorbonne et **Bruno de Beaufort**, directeur de Sur le Pont, Centre National des Arts de la Rue et de l'Espace Public en Nouvelle-Aquitaine.

■ 12h - 13h30 - Déjeuner offert par la Ville

■ 13h30 - 15h30

Le 100% éducation artistique et culturelle, un objectif en question

D'ici 2022, 100% des enfants devront bénéficier d'un parcours d'éducation artistique et culturelle (EAC) cohérent, déployé sur les temps scolaire, périscolaire et extrascolaire. Cet objectif fixé par les ministères de la Culture et de l'Education nationale interroge. L'EAC est essentiellement portée par les communes, qui en sont le principal financeur sur les territoires. Comment faire en sorte que l'EAC ne monopolise pas les moyens des collectivités, au détriment des autres publics, et des contextes spécifiques locaux? L'égalité de traitement dans le cadre de l'EAC est-elle possible? Comment élargir l'EAC au temps extra-scolaire?

*Avec **Olivier Mérot**, directeur de la mission Culture et tourisme au conseil départemental du Bas-Rhin, et co-auteur de l'étude INET « Réussir la généralisation de l'EAC » en 2018 et **Alain-Patrick Olivier**, philosophe de l'éducation et chercheur au Centre de recherche en éducation de Nantes.*

■ 15h30 - 17h30

La bibliothèque et ses publics : s'adresser à toutes et tous et parler à chacun-e.

La nécessité de prendre en compte les attentes des publics en bibliothèque ne se discute plus. Les bibliothèques ont connu d'importantes évolutions dans la dernière décennie : à côté de leur rôle culturel, leur utilité sociale s'affirme, et elles tentent d'adapter leurs offres de services et de contenus aux besoins des populations. Malgré cela, elles souffrent trop souvent encore d'une image poussiéreuse, voire élitiste. Comment les bibliothèques s'adaptent-elles aux évolutions qui les impactent? Comment faire en sorte qu'elles parlent à toutes et tous, et qu'elles parviennent à cerner les attentes réelles de la population?

*Avec **Claude Poissenot**, sociologue de la culture et maître de conférences à l'université Nancy-Charlemagne de Lorraine et **Claire Chickly**, cheffe de projet innovation à la BNF. Claude Poissenot interviendra le matin au Lieu Unique dans le cadre de la journée interprofessionnelle La lecture à tous les âges organisée par Mobilis, pôle régional de coopération des acteurs du livre et de la lecture en Pays de la Loire.*

■ 17h30 : clôture de la journée

par Jean-Pierre Saez et clôture par Driss Saïd, adjoint à la Culture de la Ville de Saint-Herblain



SAMEDI 15 JUIN - 10h À 13h

Sans inscription. Ouverture des portes à 9h30

RESTITUTION DES ÉCHANGES

Avec la participation de Jérôme Rouger, comédien,
et d'Hélène Pouille, illustratrice et facilitatrice graphique.

■ 10h : Restitution des travaux menés sur le Temps fort culture

■ Étude sur les pratiques culturelles des Herblinois-e-s - Par le Cabinet TMO Régions

■ Évaluation du dispositif Steel Drum en REP (Réseau d'éducation prioritaire)

Par le Centre de recherche en éducation de Nantes (CREN)

Ce dispositif herblinois permet à tous les élèves de CM1 et CM2 des établissements situés en réseau d'éducation prioritaire de pratiquer le Steel Drum chaque semaine sur le temps scolaire.

■ Recensement des pratiques culturelles amateur-e-s

■ Restitution des propositions de l'Atelier permanent sur la place de l'art et de la culture à Saint-Herblain

Par l'Atelier permanent : habitant-e-s, acteurs et actrices culturel-le-s du territoire.

■ 13h : Clôture en musique par l'atelier Steel Drum Ados de la Maison des arts

Un espace animation est mis à disposition des enfants de 10h à 13h,
pour permettre aux parents d'assister à la présentation des différents travaux.

COUPON D'INSCRIPTION - PARLONS CULTURE - VENDREDI 14 JUIN



Formulaire à retourner par courrier à :

Direction des affaires culturelles - Maison des Arts - 26 rue de Saint-Nazaire - 44800 Saint-Herblain CEDEX
ou inscrivez-vous **directement sur le site de la Ville** : saint-herblain.fr/inscription-parlons-culture

Nom Prénom

Tél Mail

Ces informations de contact seront utilisées pour vous prévenir en cas d'annulation.

■ J'assiste à la journée d'échanges en tant que professionnel-le : oui ☐ non ☐

Fonction Employeur-euse

Ces données nous permettront d'éditer votre badge de présentation, et de constituer un annuaire des participant-e-s.

■ Déjeunerai sur place (offert par la Ville) oui ☐ non ☐

■ J'accepte que mon identité et mes coordonnées figurent dans l'annuaire
qui sera transmis aux participant-e-s lors du colloque : oui ☐ non ☐

■ Je souhaite recevoir un rappel par mail quelques jours avant le colloque : oui ☐ non ☐

■ Je souhaite être informé-e de la mise en ligne des actes à l'issue du colloque : oui ☐ non ☐

■ Renseignements : 02 28 25 25 55 - affaires.culturelles@saint-herblain.fr ■

Les informations et données personnelles recueillies à partir de ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique destiné à la Direction des affaires culturelles de la Ville de Saint-Herblain pour la ou les finalité(s) suivante(s) : vous prévenir en cas d'annulation, éditer votre badge de présentation et constituer un annuaire papier des participants remis lors du colloque. Le destinataire des données est la Direction des affaires culturelles de la Ville. Les données traitées ne pourront être conservées plus de 3 ans après le dernier contact émanant de votre part. Conformément à la loi «informatiques et libertés» du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, d'effacement (vos données seront supprimées à défaut de directives contraaires de votre part) et d'opposition pour motif légitime, que vous pouvez exercer en vous adressant à dpo@saint-herblain.fr. Pour en savoir plus, consultez vos droits sur le site de la CNIL.